

COMMUNE DE SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 octobre 2025

à 20 heures 00

Convocation le 16/10/2025

Étaient présents : Bied Alain, Céline Bonnin, Alexandra Chabert, Emmanuel Claude Frédéric Curt, , Adeline Porterat, Marc Taboulot ;

Excusé : Jacques Berland, Marc Deroo (pouvoir à Frédéric Curt)

Madame Adeline PORTERAT est nommée secrétaire par l'assemblée.

↳ Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

COSOLUCE :

La somme est conséquente pour une petite commune

Les élus proposent de faire un courrier aux responsables du logiciel Berger Levraut en cas de problème.

« La communauté de commune devrait en acheter un pour les petites communes. »

« D'autres logiciel existent »

Les élus demandent à la secrétaire de noter et indiquer ce qui ne va pas et de faire remonter.

Vote : 6 contre Cosoluce ; 1 pour Cosoluce et 1 abstention

BORDURE ROUTE DE MORSANGE : (sorti de Emmanuel Claude pour les débats)

Suite à la demande du cabinet notariale le conseil municipal accepte de vendre la bordure de route de Morsange à Monsieur Emmanuel Claude pour un montant de 100 €.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Spot installé sur le côté de la cantine et deux autre à venir sur le parking

Les contrats de la location de la salle des fêtes doivent être nominatifs (au nom de la personne qui loue la salle).

« contrat de la salle des fêtes, à la prestation et non au mois (ménage) »

Fait à Saint Bonnet de Vieille Vigne,
Le 31 octobre 2025

Le Maire
Marc TABOULOT

